



La pandémie de grippe A (H1N1)

Conditions de travail liées à la pandémie

La pandémie de grippe A (H1N1) qui sévit actuellement au Québec et un peu partout en Occident a un effet bien concret sur la vie des médecins omnipraticiens. Malgré le rôle public prépondérant que jouent présentement le ministre de la Santé et le directeur national de la santé publique, ce sont généralement les médecins omnipraticiens et le personnel infirmier qui sont quotidiennement sur la ligne de front. Ce sont eux qui soignent nos concitoyens, qui répondent aux nombreuses questions engendrées par la confusion, l'inquiétude ou le simple besoin de se faire rassurer. Dans ce contexte, la pratique professionnelle de beaucoup de médecins généralistes est sérieusement chamboulée depuis quelques semaines et une surcharge de travail notable est au rendez-vous.

La réponse positive de nos membres à l'appel à la mobilisation de la communauté médicale lancé par les autorités gouvernementales dans toutes les régions du Québec montre que les Québécois peuvent toujours compter sur les médecins de famille dans des circonstances difficiles. Au-delà de l'engagement social continu qui honore notre profession, la participation libre et volontaire des omnipraticiens indique sans doute également que l'entente négociée par la FMOQ en leur nom répondait à leurs conditions.

La Fédération a été en tout temps animée par la volonté d'éviter que les médecins ne fassent les frais de cette crise, tant sur les plans économique que professionnel. Il était minimalement requis, selon nous, d'offrir aux médecins omnipraticiens des conditions de travail et de pratique convenables dans ces circonstances exceptionnelles. C'est pour cette raison que la Fédération avait interpellé les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dès le printemps dernier afin d'en arriver à une entente régissant les conditions de tra-



Photo : Emmanuelle Garnier

vail des médecins omnipraticiens en cas de pandémie et de crise sanitaire. Ce n'est pourtant qu'à la fin du mois d'octobre, alors que la pression et l'inquiétude augmentaient par rapport à la deuxième vague de grippe A (H1N1), que nous avons réussi à en venir à une entente avec le MSSS, enfin sorti de sa période de léthargie.

Espérons simplement que les médecins omnipraticiens pourront à leur tour compter sur un appui semblable à celui qu'ils offrent à leurs concitoyens en ces temps difficiles lorsque viendra le temps pour les dirigeants gouvernementaux de leur offrir des conditions de pratique convenables et concurrentielles.

Campagne de vaccination

La campagne de vaccination a fait l'objet de beaucoup de critiques à ce jour. Parmi les plus justifiées, on note sans aucun doute l'impossibilité d'offrir le vaccin dans les cliniques médicales et les CLSC ainsi que la difficulté d'accès au vaccin pour les familles du personnel médical. D'ailleurs, nous pouvons déjà nous questionner sur certains prétextes invoqués pour ne pas distribuer le vaccin dans les cliniques médicales, notamment les difficultés liées à la manipulation du produit. Si c'est vrai, pourquoi l'est-il dans les cliniques médicales ailleurs au pays ? Mystère...

En attendant une réponse à ce genre d'interrogation légitime, il ne nous reste plus qu'à espérer que le nombre de Québécois atteints de la grippe A (H1N1) soit minime et que les autorités gouvernementales puissent tirer les leçons qui s'imposeront, en temps et lieu, de cet automne 2009 fort mouvementé sur le plan de la santé publique.

*Le président,
Dr Louis Godin*

Le 13 novembre 2009